

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le 26 mars 2021 à 11 h 01 par vidéoconférence avec webdiffusion interactive.

Participant :

Robert Chartier, conseiller n° 1
Jean-Pierre Pouliot, conseiller n° 2
Loren Allen, conseiller n° 3
Denis Vaillancourt, conseiller n° 4
Gilles Asselin, conseiller n° 5
Cedric Briggs, conseiller n° 6
formant quorum sous la présidence de Jacques Drolet, maire.

Participe également :

Jean-François Grandmont, directeur général et secrétaire-trésorier
Maïke Storks, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

ORDRE DU JOUR

- 1. AVIS DE CONVOCATION**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. VOIRIE**
 - 3.1. Demande de prix 2021-08 - Nivelage
 - 3.2. Rechargement granulaire – Chemins Bailey, Brill, Stukely et Spicer – Ingénieur - Mandat
- 4. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
 - 4.1. Demande de prolongation de la subvention PFM
 - 4.2. Accompagnement de la démarche MADA-PFM - Offre de service – Mandat
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

070-0321
AVIS DE CONVOCATION

Le directeur général confirme que l'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil conformément à la loi.

L'assemblée est ouverte par le maire à 11 h 01.

071-0321
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gilles Asselin, APPUYÉ par le conseiller Loren Allen et résolu d'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée à l'unanimité

072-0321
VOIRIE
DEMANDE DE PRIX 2021-08 - NIVELAGE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vaillancourt, APPUYÉ par le conseiller Gilles Asselin et résolu :

- d'accepter les prix proposés par l'entreprise Nivelage MC inc. comme niveleur principal dans le cadre de la demande de prix 2021-08;
- d'accepter le prix proposé par l'entreprise Excavation R.P. Hume inc. comme niveleur secondaire dans le cadre de la demande de prix 2021-08;
- de financer ces dépenses estimées à 38 000 \$ plus taxes à même le fonds général de la Municipalité (budget courant);
- d'autoriser le directeur général ou le superviseur de voirie à donner tout contrat à cet effet, selon les besoins de la Municipalité;

Adopté à l'unanimité

073-0321
VOIRIE
RECHARGEMENT GRANULAIRE - CHEMIN BAILEY, BRILL, STUKELY ET
SPICER - INGÉNIEUR MANDAT

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot APPUYÉ par le conseiller Loren Allen et résolu :

- d'accepter la proposition budgétaire à taux horaire et forfaitaire du 16 février 2021 de Bruno Lortie, ingénieur, pour la préparation de documents d'appel d'offres pour le rechargement granulaire des chemins Bailey, Brill, Stukely et Spicer;
- de financer cette dépense estimée à 10 250 \$ plus taxes à même le fonds général de la Municipalité (budget courant) et toute aide financière admissible;
- d'autoriser le directeur général à donner tout contrat à cet effet, selon les besoins de la Municipalité;

Adopté à l'unanimité

074-0321
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
DEMANDE DE PROLONGATION DE LA SUBVENTION PFM

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cedric Briggs, APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot et résolu de demander au Ministère de la Famille un report du dépôt de la Politique familiale au 31 mars 2022.

Adoptée à l'unanimité

075-0321
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
ACCOMPAGNEMENT DE LA DÉMARCHE MADA-PFM - OFFRE DE SERVICE -
MANDAT

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gilles Asselin, APPUYÉ par le conseiller Robert Chartier et résolu :

- d'accepter l'offre de service de la Coopérative Niska, préparée par madame Isabelle Mercieca, pour un accompagnement de la démarche MADA-PFM. Cette dernière agira comme personne-ressource affectée au mandat.;
- de financer cette dépense estimée à 10 140 \$ plus taxes à même le fonds général de la Municipalité (budget courant) et toute aide financière admissible;
- d'autoriser la directrice générale adjointe ou le directeur général à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

076-0321
PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres via l'application Zoom.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance.

077-0321
CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Pierre Pouliot, APPUYÉ par le conseiller Loren Allen et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 11h37.

Jean-François Grandmont, OMA
Directeur général et secrétaire-trésorier

Jacques Drolet
Maire

Attestation

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.